

Les 23 pistes de réflexion pour une CNDH crédible et indépendante

Contexte

Dans le cadre du projet *Actions des citoyens pour la transparence des élections 2023*¹ (Acte 2023), l'Institut congolais de recherche Ebuteli a publié une série de notes thématiques sur les institutions impliquées dans la gestion du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC).²

La note « La CNDH, une institution en quête de crédibilité³ » a analysé le rôle de la CNDH lors des élections de 2023, marquées par des restrictions de libertés et des violations documentées par plusieurs organisations locales et internationales. L'étude avait pointé à la fois l'incapacité de la CNDH à réagir efficacement et son isolement dans un environnement miné par des pressions budgétaires sévères, une gouvernance interne fragile et des interférences politiques persistantes.

Un an après les élections de décembre 2023, en janvier 2025, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a recensé plus de 300 violations graves des droits humains sur l'ensemble du territoire national. Pourtant, aucune communication officielle de la CNDH n'a suivi. Ce silence institutionnel, devenu récurrent, alimente le doute sur la capacité de l'institution à anticiper, dénoncer et traiter les atteintes aux droits humains même hors période électorale.

Afin de répondre à ce constat, Ebuteli a organisé, le 15 juillet, un forum public consacré au rôle et à l'avenir de la CNDH. Cet événement a réuni un large éventail de parties prenantes au processus électoral en RDC, comprenant des représentants de la CNDH et de la société civile, des acteurs de l'opposition politique et de la majorité au pouvoir, des étudiants, des chercheurs, des représentants des organisations féminines et des diplomates basés à Kinshasa.

L'objectif était clair : favoriser un dialogue ouvert et constructif dans le but de formuler des propositions concrètes pour construire une CNDH réellement indépendante, crédible et capable de remplir son mandat.

Sont intervenus comme panélistes :

- **René Kabala**, directeur de cabinet du président de la CNDH ;

¹ Actions des citoyens pour la transparence des élections de 2023 (Acte 2023) est un projet de recherche mené par Ebuteli, en collaboration avec l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES) et le Centre d'études pour l'action sociale (Cepas).

² Ebuteli, série Institutions impliquées dans la gestion du processus électoral en RDC, disponible sur <https://www.ebuteli.org/publications/notes/serie-institutions-impliquees-dans-la-gestion-du-processus-electoral-en-rdc>

³ Ebuteli, *La CNDH, une institution en quête de crédibilité*, Kinshasa, le 31 juillet 2025, note thématique, disponible sur <https://files.ebuteli.org/assets/d182f512-40e3-4464-990a-a0a13c23cf6b>

- **Dismas Kitenge**, président du groupe Lotus, ONG de droits de l'homme, basée à Kisangani ;
- **Abdoulaye Mar**, officier des droits de l'homme au sein de l'Unité de Renforcement institutionnel et réformes (RIR- BCNUDH) et ancien vice-président de la Commission nationale des droits de l'homme du Sénégal ;
- **Trésor Kibangula**, directeur du pilier politique à Ebuteli.

Analyse des échanges

Au cours du forum, les panélistes et les participants ont dressé un diagnostic de la CNDH, mettant en évidence plusieurs problèmes clés :

- Crédibilité internationale et statut A
Abdoulaye Mar (BCNUDH) a rappelé que, lors de son évaluation d'octobre 2024, la CNDH a conservé son statut A⁴, assorti de réserves importantes de la sous-commission d'accréditation de l'alliance mondiale (SCA). Faute d'améliorer rapidement son indépendance et sa transparence, elle pourrait perdre ce statut en 2026.
- Ingérence politique
La nomination politisée des membres continue de compromettre la collégialité et la gouvernance de l'institution, alimentant des querelles internes qui fragilisent son action.
- Financement limité
Le recours quasi exclusif au budget de l'État, insuffisant et instable, empêche la CNDH de déployer une présence nationale effective et prive ses antennes provinciales de moyens réels.
- Rapports non publiés
L'absence de publication et l'indisponibilité des rapports de monitoring de la CNDH sur les violations des droits humains ont été soulignées par les participants. Lors des dernières élections, de nombreux cas documentés par la société civile sont restés sans réaction publique de la CNDH. Certains panélistes ont parlé d'une forme d'« autocensure institutionnelle », les rapports demeurant confidentiels et donc sans impact réel.
- Dépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif
La CNDH a été perçue comme dépendante du pouvoir en place. Plusieurs intervenants ont mentionné le rôle intrusif des ministères de la Justice et des Droits humains, illustrant une tutelle de facto qui réduit la légitimité de la CNDH aux yeux du public.
- Manque de redevabilité de la CNDH
Dismas Kitenge a dénoncé le manque de redevabilité de la CNDH envers les organisations de la société civile et les commissions régionales et internationales des droits de l'homme. Ce déficit s'est

⁴ Le statut A, accordé par le sous-comité d'accréditation de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (INDH), reconnaît la pleine conformité aux Principes de Paris. Il permet à une institution nationale de participer avec droit de vote aux instances internationales et de prendre la parole au Conseil des droits de l'homme.

traduit par l'absence de communiqués de presse, la non-documentation rigoureuse des violations et le manque de traitement et de suivi des plaintes.

- **Cadre légal inadapté**

Le cadre légal congolais ne semble pas suffisamment adapté à l'évolution des droits humains, notamment en ce qui concerne la prise en charge des cas de torture et la clarification des mesures d'application du moratoire sur la peine de mort.

Pistes de réflexion

Les discussions ont enveloppé divers sujets, parmi lesquels se distinguent particulièrement les thèmes suivants :

A. Statut A et crédibilité internationale

- 1) Institutionnaliser l'obligation de publication régulière de rapports accessibles.
- 2) S'arrimer rigoureusement aux Principes de Paris⁵.
- 3) Établir un mécanisme indépendant d'évaluation de la CNDH, incluant société civile et partenaires internationaux.
- 4) Instaurer des procédures internes transparentes pour éviter toute autocensure.

B. Gouvernance et politisation

- 5) Veiller à ce que les candidats à la CNDH soient majoritairement des techniciens de droits humains, au-delà de leur appartenance religieuse ou sociale.
- 6) Introduire une procédure de publicité des candidatures, d'auditions ouvertes et de vote secret.
- 7) Mettre en place des garanties statutaires pour un contrôle citoyen efficace de la CNDH.
- 8) Réduire le pouvoir discrétionnaire du président de la République.

C. Financement

- 9) Mettre en place un mécanisme de financement obligatoire dans le budget de l'État pouvant permettre à la CNDH de remplir ses missions et à ses antennes provinciales de fonctionner.
- 10) Développer une politique de partenariat au niveau régional et international à travers le réseau des institutions de droits humains.
- 11) Diversifier les sources de financement (fonds de coopération internationale, contributions directes de partenaires techniques).

⁵ Les Principes de Paris, adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU en 1993, définissent les normes d'indépendance et de fonctionnement des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) : mandat large, autonomie vis-à-vis du gouvernement, pluralisme, ressources et compétences adéquates.

- 12) Renforcer la collaboration avec la société civile pour pousser l'État à prendre en compte la question du financement et à doter la CNDH des moyens nécessaires à ses missions.

D. Publication et transparence

- 13) Améliorer le site internet de la CNDH en le transformant en une plateforme interactive intégrant une base de données publique (rapports, communiqués, plaintes traitées, enquêtes ouvertes, recommandations suivies) et des outils civitech (application mobile, alertes SMS/WhatsApp) permettant aux citoyens de signaler des violations et d'en suivre le traitement.
- 14) Produire des rapports et réaliser des analyses approfondies sur des thématiques liées aux droits humains.
- 15) Collaborer avec les universités, centres de recherche et ONG spécialisées afin de renforcer la rigueur méthodologique et l'indépendance des enquêtes.

E. Indépendance face à l'exécutif

- 16) Inscrire dans la loi l'interdiction de toute subordination hiérarchique à un ministère.
- 17) Interdire toute nomination de personnalités compromises dans des violations des droits humains.
- 18) Établir un protocole contraignant de protection institutionnelle.

F. Redevabilité

- 19) Instaurer des mécanismes clairs de publication de communiqués et de rapports.
- 20) Mettre en place un guichet de plaintes indépendant, doté de délais de traitement clairs
- 21) Renforcer les capacités internes pour une meilleure réactivité.

G. Révisions légales

- 22) Adapter les codes pénal, civil et militaire aux engagements internationaux, notamment en ce qui concerne la peine de mort et l'élimination de toutes formes de torture.
- 23) Centraliser toutes les questions relatives aux droits de l'homme au sein de la seule CNDH afin d'éviter une duplicité institutionnelle.

Conclusion

Ce forum a souligné un constat partagé : sans réforme urgente, la CNDH risque l'effacement et la perte de son statut A en 2026. Pour restaurer sa crédibilité, deux priorités se dégagent clairement : un processus dépolitisé de nomination et un financement pérenne, diversifié et protégé des ingérences.

La confrontation entre la recherche d'Ebuteli et les échanges avec les citoyens a permis non seulement de confirmer les diagnostics existants, mais aussi d'enrichir les recommandations par des mécanismes concrets d'indépendance et de redevabilité.

La RDC se trouve ainsi face à une alternative : renforcer la CNDH comme garant des droits humains et partenaire crédible des mécanismes internationaux, ou accepter sa marginalisation, avec les coûts politiques, diplomatiques et institutionnels qu'une telle dérive entraînerait pour l'État congolais.

À propos

Ebuteli est l'institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence, basé à Kinshasa et à Goma.

Site web : <https://ebuteli.org>

X (ex-Twitter) : [@ebuteli](https://twitter.com/ebuteli)
